

(N^o 103.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande du Sieur *François Maurice Heym*, trompette Major au 1^{er} Régiment de Cuirassiers.

(Voir le N^o 282, session 1843-1844 de la Chambre de Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Freiberg (Saxe), le 30 mai 1799; depuis le 8 juin 1831, il est rentré au service de la Belgique; avant cette époque il faisait partie de l'armée des Pays-Bas.

Le Procureur Général de la Cour d'Appel de Gand, et le Colonel du régiment dont le sieur Heym fait partie, sont d'avis qu'il est digne d'obtenir la faveur qu'il sollicite, étant un bon et brave soldat dévoué au Roi et à la Belgique.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 28 février dernier, à la majorité de 42 suffrages contre 6.

Le Comte D'ANDELOT.